

Audiologistes, pour vous soutenir

Qui nous sommes

Les audiologistes sont des professionnels de la santé réglementés qui ont une maîtrise ou un doctorat en audiologie. Ces professionnels fournissent des soins personnalisés pour répondre aux besoins de personnes de tous âges en matière de problèmes d'audition et d'équilibre.

Ce que nous faisons

- Les audiologistes se concentrent sur la prévention, l'évaluation, le diagnostic et la gestion des troubles de l'audition et de l'équilibre.
- Les services d'audiologie s'occupent d'une variété de problèmes, ce qui inclut la perte auditive, le trouble du traitement auditif central, l'acouphène, les troubles d'intolérance aux sons et les troubles de l'audition. Les audiologistes offrent également des conseils sur la prévention de la perte auditive.

Où nous travaillons

Les audiologistes travaillent dans divers milieux, ce qui comprend les écoles, les hôpitaux, les établissements voués à la recherche, les fabricants d'appareils auditifs, les centres de santé communautaire et les cabinets privés. Faisant souvent partie d'équipes de soins de santé et d'enseignement, les audiologistes travaillent de concert avec leurs collègues pour répondre aux besoins de leurs clients ou patients et de leurs familles en matière d'audition et d'équilibre.



Les audiologistes aident leurs patients ou clients de différentes manières, par exemple en :

- sélectionnant et en ajustant des dispositifs auditifs (appareils auditifs, implants cochléaires, dispositifs auditifs implantables ou dispositifs de suppléance à l'audition) adaptés aux besoins de chaque personne;
- fournissant des conseils et une variété d'interventions aux clients ou patients et à leurs interlocuteurs afin qu'ils puissent participer pleinement aux activités quotidiennes;
- développant des stratégies, un entraînement à l'écoute et d'autres interventions pour prendre en charge les problèmes de traitement auditif;
- aidant les élèves à écouter, à apprendre et à communiquer en classe;
- fournissant des évaluations et des traitements aux personnes qui ont des problèmes vestibulaires;
- aidant à prévenir la perte auditive par l'éducation et les programmes de conservation de l'audition en milieu de travail;
- fournissant des traitements aux personnes qui ont des acouphènes et des troubles de tolérance aux sons;
- recommandant des mesures pour assurer l'accessibilité afin que tout le monde dispose de milieux offrant les meilleures conditions d'écoute et d'un accès optimal à la communication.